

C. PCT 1393

Le 18 octobre 2013

Madame,
Monsieur,

Veillez trouver ci-joint une copie de la note C. PCT 1392 adressée ce jour au Ministre des affaires étrangères de votre pays.

Cette note constitue une invitation à envoyer des commentaires sur le projet de rapport de la vingt-sixième session du Comité de coopération technique (CTC) du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), qui s'est tenue à Genève du 23 septembre au 2 octobre 2013, afin d'adopter le rapport de la session par correspondance.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général :



Francis Gurry

Pièce jointe : note C. PCT 1392

C. PCT 1392

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur de communiquer au Gouvernement de Son Excellence que le rapport de la vingt-sixième session du Comité de coopération technique (CTC) du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), qui s'est tenue à Genève du 23 septembre au 2 octobre 2013, sera adopté par correspondance à la suite d'une période pendant laquelle le projet de rapport aura été disponible sur le site Internet de l'OMPI aux fins d'observations.

Le projet de rapport de la vingt-sixième session du Comité de coopération technique (CTC) du PCT est actuellement disponible sur le site Internet de l'OMPI dans les six langues officielles de l'ONU (voir http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=29904).

Le Bureau international de l'OMPI saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de bien vouloir communiquer à M Claus Matthes, Directeur de la Division du développement fonctionnel du PCT (mél. : pctbdd@wipo.int; tlc. : +41-22-338 7150), d'ici au 15 novembre 2013, des commentaires sur le projet de rapport dans l'une des langues officielles de l'ONU (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe).



Le 18 octobre 2013